



VILLE DE PULLY

Municipalité

26 avril 2006

C 6/2006

Communication au Conseil communal

(Séance du 10 mai 2006)

Chemins des Tilleuls, de Chamblandes, du Château-Sec Sud - Remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection de la chaussée (Préavis N° 4 - 2004)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 12 mai 2004, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 1'095'000.- destiné à couvrir les frais liés à l'exécution de l'objet cité en titre.

L'exécution de ce projet, d'une longueur totale d'environ 420 m., a débuté en juillet 2004 par les travaux d'assainissement sur les chemins du Château-Sec et des Tilleuls. Ont suivi, les travaux de fouilles communes faisant intervenir tous les services sur la partie Est du chemin de Chamblandes.

Ce chantier s'est prolongé jusqu'à fin mars 2005 avec le remplacement des conduites industrielles et la pose d'un collecteur de reprise d'eau de route sur la partie Ouest du chemin de Chamblandes, puis avec la réfection complète du coffre de la chaussée et des revêtements sur la totalité de ce même chemin.

Les tapis définitifs des trois chemins concernés ont été posés dans le courant du mois de mai.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, la DTSI a reçu une proposition pour la sécurisation des piétons sur la partie Nord-Ouest du chemin des Tilleuls. L'évaluation des risques réels encourus et l'analyse de la situation ont démontré le bien fondé de cette demande. Dès lors, le projet établi et soumis à enquête publique du 23 septembre au 24 octobre, a abouti à la création d'un tronçon de trottoir de 25 m., achevé en début décembre 2005.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement des crédits d'investissements engagés pour la construction de l'objet cité en titre selon les indications ci-après :

- Coût total des travaux de remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection de la chaussée et création d'un tronçon de trottoir (porté sur le compte route) : Fr. 1'069'924.10 (TTC).
- Ce chantier s'est achevé avec un coût global inférieur de Fr. 25'075.90 par rapport à la demande de crédit de Fr. 1'095'000.-. Cette moins-value correspond à une diminution globale de l'investissement prévu de l'ordre de 2.3% pour cet objet.
- La création d'un tronçon de trottoir non prévu et les nombreuses difficultés rencontrées durant les travaux (terrain de mauvaise qualité) ont pu être financés par le poste divers et imprévus (environ 10%).

LA MUNICIPALITE